

Le samedi 20 mai 2017, sous le haut patronage du général d'armée Benoît Puga Grand Chancelier de la Légion d'honneur, Chancelier de l'Ordre national du Mérite, en présence de M. Michel Lebon, président national de l'ANMONM, M. Pierre Dudieuzere, maire de Vendargues, et son conseil municipal inauguraient le giratoire de l'Ordre national Mérite.

Pic Saint Loup Pays de l'Or et de Lunel Castelnan Limites géographiques des secteurs de l'A.N.'M.'O.N.M. 8 **Bassin de Thau Hérault Méditerranée** Section de l'Hérault ---- Limite d'arrondissemen Vallées de l'Hérault et Hauts cantons **Biterrois - Minervois** 2 - Roland L'Hostis - roland.lhostis@orange.fr 3 - Philippe Mandon - philippe.mandon@orange.fr 4 - Dominque Antonmattei - antonmattei@hotmail.com 7 - Bernard Bourdon - bourdon.bernard@neuf.fr 1 - Fraçois Zabatta - françois.zabatta@orange.fr 6 - Yvan Marcou - y.marcou@anmonm.com 8 - Jean Rabaglia - rabaglia.jean@orange.fr La Salvetat sur Agout (communes du Tam, Région Midi-Pyrénées)

Le mot du président



Chers compagnons,

Ce début d'année 2017 a été mis dans un contexte sociétal où chaque citoyen fut en mesure de porter un choix ou non, animé par ses propres valeurs, placées autour des symboles indéfectibles de la République, piliers de la nation:

la Liberté – l'Égalité – la Fraternité.

Au milieu d'enjeux économiques situés dans une globalisation incontournable, ce sont les individus qui placent ainsi leur pays sur l'échiquier des relations internationales et nationales dont les contours s'ajustent en fonction de ces choix.

Dès lors, dans un climat de violence aveugle qui endeuille douloureusement et trop souvent nos démocraties, ces choix impactent aussi l'organisation intérieure du Pays.

Dans ce cadre et avec des résultats qui imprimeront profondément notre futur, il est bon de rappeler que l'Ordre national du Mérite a été créé pour récompenser les mérités distingués et encourager les forces vives du Pays. Il a pour vocation de donner valeur d'exemple, de traduire le dynamisme de la société française et d'en reconnaître sa diversité.

Ainsi, il nous appartient de regarder l'avenir avec lucidité en rappelant que nous avons fait de la jeunesse du pays notre « cœur de cible. » Cœur de cible qui se retrouve dans la volonté de l'Association nationale des membres de l'Ordre national du Mérite à apporter sa contribution au développement et au maintien des valeurs essentielles de notre société suivant l'axe référent des 3 C: Citoyenneté – Civisme – Civilité.

La citoyenneté indique l'appartenance à une collectivité, et le civisme est l'état du citoyen respectueux de ses devoirs et de ses droits, comme des principes collectifs de la société à laquelle il appartient. La civilité relève du respect des autres dans le domaine privé.

Le civisme est un des socles de la société, mais il est comme elle en crise. En effet la société se portera mal tant que les citoyens ne seront pas davantage imprégnés du sens civique. Ainsi pour l'attribution du prix du civisme à des jeunes de moins de 18 ans, l'ANMONM reconnaît toute action relevant du courage, d'une action héroïque, du dévouement, de la générosité, du bénévolat et du devoir de mémoire.

D'autre part, c'est par un engagement citoyen, aux côtés de l'Éducation nationale, et de l'Union nationale des sapeurs-pompiers de France avec lesquels nous avons signé une convention nationale et départementale, que nous attribuons le « Prix de l'Éducation citoyenne » et le « Prix de l'engagement citoyen ». L'objectif de ces prix, c'est de reconnaître et d'encourager les équipes pédagogiques comme les jeunes dont ils ont la charge, pour leurs valeurs morales, de solidarité, d'engagement, de responsabilité, leur comportement quotidien, civiques, citoyens, leurs actions remarquables et originales

Avec les compagnons de l'Hérault, imprégnés de cette volonté, c'est tournés également vers l'entraide et la solidarité que nous concourons au rayonnement de l'Ordre national du Mérite.

En vous assurant de mon indéfectible soutien recevez l'expression de mon plus cordial et amical dévouement.

Yvan Marcou

Administrateur national Président départemental

Sommaire

P. 2 - 3 - Compagnons à l'honneur; 4 - Hommage à Jean Pierre; 5 - Organigramme;
6 à 16 - Assemblée générale; 17 à 20 - Prix départementaux; 21 - Vendargues - Le 24 juin;
22 - Sorties; 23 - Flaugergues; 24 - Cotisations.

Nos compagnons à l'honneur



M. Michel Lebon

Président national de l'ANMONM a été fait chevalier de la Légion d'honneur le 15 mai 2017 par le général Laporte Many, directeur de Cabinet du Grand Chancelier dans les salons de l'Hôtel du grand commandement à Tours.



Mme Feroudja Victorin

Cheffe du secrétariat du préfet de l'Hérault a été fait chevalier de la Légion d'honneur le 3 mars 2017 par M. Pierre Pouëssel, préfet de l'Hérault.



Mme Anne-Lucie Wack Directrice générale de Montpellier SupAgro

M. Alain Derey

Directeur de l'École nationale supérieure d'architecture de Montpellier ont été faits officiers dans l'Ordre national du Mérite le 26 janvier 2017 par M. Pierre Pouëssel, préfet de l'Hérault.



M. Jean Morelon

Retraité - Mandataire judiciaire a été fait chevalier dans l'Ordre national du Mérite le 9 janvier 2017 par M. le colonel (er) René Cathala, président de l'association des officiers de réserve de Montpellier.



Mme Catherine Szwarc

Avocat au Barreau de Montpellier a été fait chevalier dans l'Ordre national du Mérite le 27 mars 2017 par Mme Jacqueline Socquet-Clerc Lafont, avocat au Barreau de Paris, ancien membre du Conseil national des Barreaux.



Mme Line Galy

Directrice des systèmes d'information et de l'innovation

Mme Maryse Humbert

Doyenne des IEN 1er degré

M. Franck Le Cars

Délégué académique aux relations européennes et internationales ont été faits chevaliers dans l'Ordre national du Mérite le 10 mai 2017 par Mme Armande Le Pellec Muller, Recteur de la région Occitanie, Recteur de l'académie de Montpellier, Chancelier des Universités.





M. Eusèbe Redo Président de la FNACA de Pinet a été fait chevalier dans l'Ordre national du Mérite le 27 mai 2017



M. Claude Rico Président de l'UDAF de l'Hérault a été fait chevalier dans l'Ordre national du Mérite le 09 juin 2017 par M. Michel Martel, président du comité départemental de la FNACA. par M. Lucien Bernard, président de l'URAF Occitanie Pyrénées-Méditérranée.



Mme Élisabeth Sevenier-Muller Directrice régionale adjointe de DRJSCS a été fait chevalier dans l'Ordre national du Mérite le 20 juin 2017 par M. Pascal Mailhos, préfet de la région Occitanie.

Nominations et promotions

novembre 2016

M. François Berges - Creissan - CH M. Alain Borgel - Montpellier - CH

M. Alain Charotte - Villemagne-l'Argentière - OF

Mme Maryse Chasseing - Canet - CH

M. Ludovic Fabregas - Montpellier - CH

Mme Françoise Fassio - Montpellier - OF

M. Vincent Fernandez - Agde - CH

M. Raoul Genevieve - Saint-Jean-de-Vedas - CH

M. Vincent Gerard - Clapiers - CH

mai 2017

M. Laurent Ballesta - Mauguio - CH

M. Yvon Calvet - Béziers - CH

M. Christian Del-Rey - Montagnac - CH

M. Mathieu Grebille - Castelnau-le-Lez - CH Mme Maryam Karimzadeh - Jacou - CH

Mme Catherine Konstantinovitch - Fabrègues - CH

M. Franck Lecars - Montpellier - CH

Mme Suzanne Pic - Saint-Clément-de-Rivière - GC

M. Valentin Porte - Castelnau-le-Lez - CH

Mme Yvette Trichot - Montpellier - CH

Mme Carole Vinsonneau - Saint.Gély-du-Fesc - CH

M. Samir Mamamah - Montpellier - CH

M. Vincent Michel - Juvignac - CH

M. Michel Petit - Saint-Mathieu-de-Tréviers - OF

Avec nos félicitations, nous les invitons à rejoindre les compagnons de notre association.

Bienvenue aux nouveaux adhérents

soit 14 compagnons depuis le 1er janvier 2016

M. Jean-Michel Atthenont - secteur 11 M. Bruno Barthez - secteur 8 Mme Murielle Borghése - secteur 8

M. Alain Derey - secteur 1 Mme Marie Duleyrie - secteur 1 Mme Brigitte Fauché - secteur 4 Mme Line Galy - secteur 1 M. Claude Karaoui - secteur 1 M. Jean Morelon - secteur 8

M. Eusèbe Redo - secteur 4 M. Claude Rico - secteur 6 Mme Elisabeth Sevenier-Muller - secteur 1 M. André Tabaries- secteur 7

M. Roland Vidal - secteur 6

Gardons en nos mémoires



Jean Pierre nous a quittés le 7 janvier 2017.

Né le 14 novembre 1948 à Lucenay l'Evêque en Saône et Loire.

Marié à Annie en juillet 1973. Deux enfants sont nés de cette union, Marion et Romain qui les ont comblés dans leur rôle de grands-parents avec leurs 5 petits enfants, Léa, Camille, Edgard, Félix et Eve.

Jean s'est engagé dans l'armée comme maréchal des logis en 1967, puis a intégré l'école d'officier de l'armée de terre. Capitaine de 1981 à 1986 au 517° régiment du Train à Vernon.

Jean termine sa carrière militaire au 515° régiment du Train en Charente au Camp de la Braconne.

Dès sa retraite, en 1998, il se rapproche de ses racines et s'installe dans le département de l'Hérault, au Thérondel. Cependant, en 2001 il s'engage comme civil dans une mission en Bosnie et Croatie.

De retour au Thérondel, il va s'investir dans la Croix Rouge puis dans l'ANMONM où il sera très actif jusqu'à son dernier jour.

Porte-drapeau du secteur géographique Vallées de l'Hérault et Hauts cantons depuis 2005, Jean intègre le comité de section en 2014 d'abord comme conseiller, membre de la commission du civisme et de la citoyenneté pour la jeunesse, puis comme trésorier en 2015.

Nous perdons un compagnon, un ami, qui avec son style et sa méthode avait su attirer la confiance et l'amitié de tous les membres de l'ANMONM dans l'Hérault comme au national.

Jean avait consacré sa capacité d'intelligence, son dévouement et sa persévérante énergie au service de la communauté nationale et locale. Ses mérites distingués étaient l'excellence de la représentation de ce que le général de Gaulle, fondateur de l'Ordre national du Mérite, avait souhaité.

En s'appuyant sur la devise de notre association « Honneur – Solidarité – Mémoire » qu'il s'imposait, Jean savait qu'être reçu dans l'Ordre national du Mérite nous oblige avec dignité et enthousiasme à agir et encore mieux à transmettre.

Ainsi, en adéquation avec ces objectifs, Jean, a collaboré grandement au rayonnement de notre Ordre en apportant sa contribution active aux actions de notre section dans le domaine du civisme et de la citoyenneté pour la jeunesse, participant ainsi à préserver le meilleur avenir à notre société.

Ainsi tu nous quittes, mais tu ne seras pas loin, juste de l'autre côté du chemin. Ce chemin que tes compagnons de section continueront à emprunter avec la même générosité, le même enthousiasme, la fraternité, le respect de l'autre et le mieux vivre ensemble comme tu avais su nous le montrer.

« Le vrai bonheur ne se trouve pas dans la richesse et les honneurs, mais dans le devoir vaillamment accompli, ainsi que les bonnes actions. »

Tu nous manques. Repose en paix.

Décorations:

- Chevalier dans l'Ordre national du Mérite;
- Médaille de la défense nationale;
- Médaille des services militaires volontaires;
- Médailles commémoratives de l'OTAN.

Yvan Marcou

Administrateur national Président départemental

et nos compagnons qui nous ont quittés depuis notre dernière édition de décembre 2016

M. Marcel Campagne - secteur 1 M. Michel Cardel - secteur 8

M. Xavier Dussol - secteur 1

M. Pierre Garrigues - secteur 1 M. Alexis Laurent - secteur 1

M. Paul Patin - secteur 2

M. Gabriel Vidal - secteur 3 M. Gérard Vidal - secteur 1

4

Organigramme de la section de l'Hérault

suite à l'élection de l'assemblée générale du 4 mars 2017 à la réunion du comité de section du 4 mars 2017 à la réunion du comité de section du 13 juin 2017



Président - Administrateur national Yvan MARCOU*

Les 15 membres élus du comité 34 sont signalés par Président Honoraire

Pierre MAINCENT

Trésorier Bernard BÜRKLEN Trésorier adjoint André GRIOTTO*

Vice-présidente Secrétaire Chargée de la commission « Civisme - Éducation citoyenne - Engagement citoyen (JSP) » Jacqueline VIGNERON-VANEL*

Vice-présidente coresponsable du secteur 8 Odette GUIRAUDOU*

Vice-présidente chargée des grandes manifestations Marie FRANCALANCI*

Vice-président responsable du secteur 1 François ZABATTA*

Délégué du secteur 1 - Grand Montpellier - François ZABATTA Délégué du secteur 2 - Biterrois-Minervois - Roland L'HOSTIS

Délégué du secteur 3 - Castelnau et Pic Saint-Loup - Philippe MANDON* Délégué du secteur 4 - Hérault-Méditerranée - Dominique ANTONMATTEI

Délégué du secteur 6 - Vallées de l'Hérault et Hauts cantons - Yvan MARCOU

Délégué du secteur 7 - Bassin de Thau - Bernard BOURDON* Délégué du secteur 8 - Pays de l'Or et de Lunel - Jean RABAGLIA*

Chargés de la commission « Entraide et Solidarité » - Nicole ROUSSE DE BÉRAIL* - Alain TEZENAS DU MONTCEL

Chargée de la commission « Devoir de mémoire » - Renée GORLIER*

Chargé de la coordination avec l'AMOPA et la SMLH - Bernard JOUBERT*

Chargé de la coordination avec l'ONAC et les associations liées - Michel MIFSUD*

Chargé du relationnel et de la recherche de sponsors - Dominique-Henri PERRIN*

Conseiller en organisation matérielle des manifestations - André GRIOTTO

Conseiller et animateur des grandes manifestations - Thierry LEFEBVRE

Conseillers: Bernard BONNAFY - Pierre VAN CRAENENBROECK - Jean DEMACON - Hélène ALBERT*

Porte-drapeau départemental - Frédéric MUNOZ

Porte-drapeaux des secteurs géographiques: Armand ALBERT - Gérard BERTIN - Robert GIBELOT Roland L'HOSTIS

Membres de la commission « Civisme - Éducation citoyenne - Engagement citoyen (JSP) »:

Membre de droit: Yvan Marcou - Présidente: Jacqueline Vigneron-Vanel

Philippe Mandon - Odette Guiraudou - Bernard Joubert - Bernard Bonnafy - Roger Pastor - Alain Tézenas du Montcel -

Hélène Albert - Martine Bedes - Pierre Van Craenenbroeck - Cyril Marchal

Membres de la commission « Entraide et solidarité »:

Membre de droit: Yvan Marcou - Coprésidence: Nicole Rousse de Berrail - Alain Tézenas du Montcel

Membres de la commission « Devoir de mémoire » : Membre de droit : Yvan Marcou - Présidente : Renée Gorlier

Hélène Albert - Brigitte Fauché - Jacqueline Vigneron-Vanel

N.B.: plus de détail: www.section34.anmonm.com - rubrique « Le comité départemental ».

Assemblée générale de la section de l'Hérault

Palavas-les-Flots le 4 mars 2017

L'assemblée générale statutaire de la section de l'Hérault s'est tenue le 4 mars 2017 dans le Centre des congrès de Palavas-les-Flots.

En présence de Georges Lamilhau, président de la section de l'Aude, de Patrick Sandevoir, président de la section du Gard, de Bernard Joubert, président de l'AMOPA de l'Hérault, des membres du comité d'honneur et d'une centaine de participants. Yvan Marcou, président de la section, après avoir observé un moment de recueillement à la mémoire des 16 compagnons qui nous ont quittés au cours de l'année 2016, a exposé les activités de l'AN-MONM de l'année 2016.

Sur le plan national, il s'est attaché particulièrement à présenter les décisions qui se sont prises au niveau national en 2016, puis au niveau départemental. Ainsi, il a évoqué les activités des différents secteurs du comité 34, avant de laisser la parole au trésorier adjoint André Griotto, pour faire le point sur la situation financière de la section en se substituant à notre regretté trésorier départemental Jean Pierre, décédé accidentellement le 7 janvier 2017. C'était un compagnon de grande valeur. C'est une grande perte et il nous manque beaucoup. Nos pensées vont vers son épouse, sa famille et ses proches.

Par la suite ce sont les responsables des commissions qui sont intervenus pour détailler le champ de leurs activités. En premier, c'est Dominique Antonmattéi pour la commission du civisme et citoyenneté qui a présenté les travaux réalisés autour du Prix de l'Éducation citoyenne avec l'appui de Jacqueline Vigneron-Vanel. Puis, c'est Bernard Joubert qui a fait une présentation de « La réserve citoyenne », compte tenu des engagements et des actions entreprises par la section de l'Hérault sur ce sujet.

Renée Gorlier, vice-présidente, pour la commission Entraide et Solidarité, a détaillé les actions envers les compagnons menées par l'association et les délégués de secteurs géographiques en faisant ressortir secteur par secteur un histogramme de la pyramide des âges qui souligne que sur 513 compagnons membres de l'AN-MONM de l'Hérault 75 % sont âgés de plus de 70 ans.

Elle a rappelé que huit parrains et marraines soutiennent la fondation « un avenir ensemble » pour le Languedoc-Roussillon. Pour terminer elle a évoqué le dossier en cours « Les oubliées de la Grande Guerre » qui entoure le devoir de mémoire dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre 14-18.

C'était aussi le moment d'évoquer les missions qui incombent à l'ANMONM, association déclarée d'utilité publique le 28 janvier 1987, avec les actions menées par la section de l'Hérault dans ce domaine. Ainsi pour les années 2017 le soutien financier, avec un don de 500 €, est apporté à l'association Solidarité Haïti Savanette Cabrale Grabels, représentée par les docteurs Joëlle Coron et Grangeon.

Le vote qui concluait le renouvellement du tiers sortant voyait la réélection de Bernard Bourdon, Bernard Joubert, Michel Mifsud, Jacqueline Vigneron-Vanel et François Zabatta pour 3 ans, l'élection de Marie Francalanci pour 2 ans et celle de Jean Rabaglia pour un an.

En soirée, la réunion du nouveau comité ainsi constitué, reconduisait à l'unanimité Yvan Marcou dans sa fonction de président de section.

Après avoir tracé la feuille de route pour les mois à venir, avec les dates des grands rendez-vous fixés pour l'année 2017, et après avoir été rejoint par Mme Danielle Aben, présidente de la Société des membres de la Légion d'honneur (SMLH) de l'Hérault et par M. Christian Jeanjean, maire de la ville de Palavas-les-Flots, Yvan Marcou a pu clôturer son intervention en remerciant tous les acteurs de la section de l'Hérault qui contribuent quotidiennement au développement de nos missions et au rayonnement de notre Ordre. Il faisait ainsi ressortir, qu'être décoré de l'Ordre national du Mérite, n'est pas une fin en soi mais, plus qu'une récompense, c'est l'engagement de continuer à servir notre pays et ses valeurs.

Pour terminer, c'est sous les applaudissements des participants, qu'il remettait la médaille d'honneur et de reconnaissance nationale de l'ANMONM à Henri Sabatier et un ouvrage de luxe présentant l'Ordre national du Mérite au maire de cette belle citée balnéaire, qui en réponse, lui promettait la création d'un rond-point de l'Ordre national du Mérite au cœur de la ville.

Après la traditionnelle photo souvenir, un vin d'honneur concluait cette belle réunion qui se poursuivait par le partage d'un repas de qualité servi dans le pittoresque restaurant « Le Phare » de Palavas-les-Flots.

Rapport d'activités



Yvan Marcou, président départemental.

Activités nationales:

C'est le trentième congrès de l'ANMONM qui s'est tenu du 1er au 4 juin à La Rochelle qui a été l'évènement phare de l'année 2016. C'est ainsi que près de 200 compagnons venus de métropole, d'outre-mer et de l'étranger ont participé aux travaux placés sous le contrôle de Maître Dunogué-Gaffié, administrateur provisoire. La réunion des présidents du 1er jour et l'assemblée générale du lendemain permettaient de trouver, en partie, une issue positive aux affaires qui encombraient notre association depuis trop longtemps. C'était aussi le moment de procéder à l'élection d'un nouveau conseil d'administration national et d'un bureau placé sous la présidence de M. Michel Lebon.

D'autre part, c'est en juillet 2016 que se sont regroupés à Verdun, dans le cadre de l'opération « jeunes ambassadeurs de mémoire », plus de 150 ambassadeurs de moins de 18 ans, relais transmetteurs, pour que perdurent dans le conscient collectif le souvenir et la mémoire de la guerre 14-18. Dans ce cadre, une délégation de jeunes ambassadeurs de mémoire de Vendargues a participé à cette manifestation, accompagnée par notre compagnon Bernard Bonnafy et d'un membre élu de la commune.

Puis c'était le 3 décembre que la réunion des présidents de sections s'est tenue dans l'amphithéâtre Foch de l'École militaire à Paris. Cette réunion suivie d'une assemblée générale extraordinaire permettait d'adopter les nouveaux statuts et le nouveau règlement intérieur de l'ANMONM avant publication au Journal officiel. Le renouvellement de la convention entre la Fédération nationale des sapeurs pompiers de France a été signé à cette occasion avant que les remises des prix nationaux aux lauréats 2016, dont les prix nationaux du Civisme, de l'Éducation citoyenne et de l'Engagement citoyen des jeunes sapeurs pompiers. Cette journée, c'est conclu traditionnellement par le ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe par les récipiendaires.

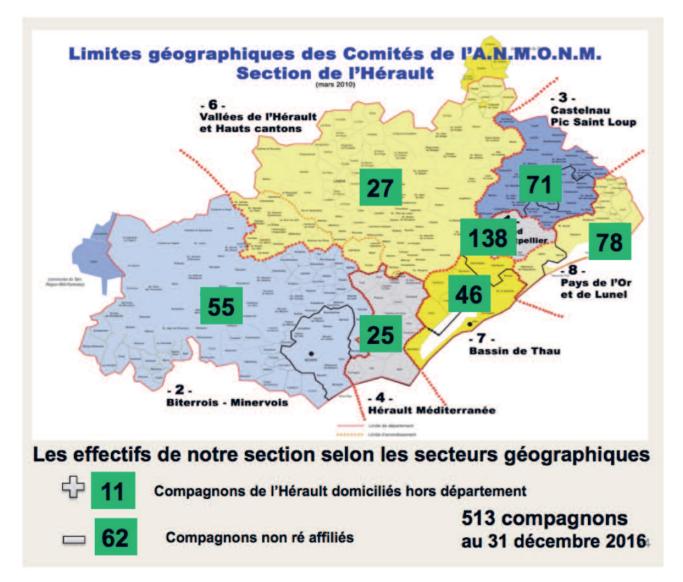


Premier prix national de l'Éducation citoyenne remis à Wendy Fréchet de la section des Deux-Sèvres et sa présidente Irène Joly aux côtés d'Anne Marie Duro et Yvan Marcou membres de la commission nationale.

Activités départementales :

La section de l'Hérault comptait au 31 décembre 2016, 513 compagnons. Il faut regretter que 62 compagnons soient sortis de notre base. Soit 22 compagnons qui ont été suspendus statutairement par le siège national pour défaut de paiement de cotisations depuis 2014 et 40 qui ont déclaré ne plus vouloir adhérer malgré les nombreuses relances effectuées par le président et le trésorier adjoint André Griotto, qui fait à ce sujet un travail remarquable. Les raisons invoquées sont des soucis de santé d'eux-mêmes ou de leur proche.

Le recrutement fait l'objet de toute notre attention, car nous adressons une lettre de félicitations à tous les nouveaux nommés et promus. Ainsi, nous avons eu le plaisir d'enregistrer l'adhésion de 24 compagnons en 2016. Dans ce cadre, nous souhaitons renouer avec la traditionnelle remise annuelle des brevets en préfecture, nous y travaillons au niveau national, comme reconduire la cérémonie annuelle d'accueil des nouveaux nommés et promus du département.



C'est autour de cet effectif que s'organise la vie de la section de l'Hérault avec son comité de section et ses délégués des différents secteurs géographiques qui témoignent tous les jours leur volonté de faire vivre l'ANMONM. Ce sont: pour le secteur 1 – François Zabatta; secteur 2 – Roland L'Hostis; secteur 3 – Philippe Mandon; secteur 4 – Dominique Antonmattéi; secteur 6 – Yvan Marcou; secteur 7 – Bernard Bourdon; secteur 8 – Jean Rabaglia.

Le comité de section s'est réuni à cinq reprises dans le courant de l'année 2016 afin de rythmer l'organisation de la section, ses projets et cadrer les manifestations départementales qui favorisent le rayonnement de notre Ordre. Ce sont aussi les réunions des secteurs qui gèrent le fonctionnement de proximité.

Nous répondons présents aux nombreuses invitations liées aux cérémonies commémoratives organisées sur le territoire du département. Ainsi, le président, les délégués des secteurs géographiques et les compagnons associés se rendent régulièrement à ces manifestations dans nos villes et villages comme François Zabatta, vice-président, sur la ville de Montpellier.

Dans ce contexte, c'est la cérémonie traditionnelle de la commémoration de la création de l'ONM, qui regroupe tous les 3 décembre, les élus locaux, les associations nationales et les compagnons du secteur, devant le buste du général de Gaulle érigé sur l'esplanade éponyme à Montpellier.



François Zabatta, préside la cérémonie du 2 décembre 2016 à Montpellier.

Le calendrier de ces nombreuses cérémonies est complété par des représentations à des obsèques ou à des cérémonies protocolaires de remises de décorations, auxquelles participent nos porte-drapeaux des secteurs géographiques, Roland L'Hostis, Gérard Bertin, Robert Gibelot et Armand Albert et surtout le porte-drapeau départemental Frédéric Munoz bien souvent plusieurs fois par semaine.

Les activités traditionnelles des membres de la section sont bien souvent jumelées avec celles de la Société de membres de la Légion d'honneur (SMLH) et celles des décorés des Palmes académiques (AMOPA), comme les visites touristiques, culturelles et artistiques ou sites exceptionnels.

De nombreuses conférences sont proposées par nos « maîtres » conférenciers en abordant des thèmes les plus variés, sans oublier la traditionnelle soirée de gala de « La Bleue », qui en 2016, s'est tenue le 8 octobre dans le cadre exceptionnel du Pazino de La Grande Motte grâce à l'organisation de Marie Francalanci, vice-présidente, chargée des grandes manifestations.



Découverte de l'aéroclub de l'Hérault le 19 avril 2016, dans le cadre de son centenaire.



Photo souvenir de l'assemblée générale du 4 mars 2017 à Palavas-les-Flots.



À noter sur votre agenda la traditionnelle soirée de gala de

« La Bleue »

se tiendra

le vendredi 20 octobre 2017 dans les salons du Pazino de La Grande Motte

Rapport financier



André Griotto, trésorier adjoint.

À titre de trésorier adjoint, c'est dans une situation très particulière, suite au décès accidentel de notre regretté trésorier en exercice Jean Pierre survenu le 7 janvier 2017, que j'ai la charge de vous présenter le bilan financier de la section de l'Hérault pour l'année 2016 qui a été validé dans les délais par notre siège national.

Le point sur les effectifs ayant été indiqué précédemment, je vous précise ici la situation suivante: En ce qui concerne les reçus fiscaux concernant l'année 2016.

- Les dossiers liés aux abandons de frais ont été reçus et les informations ont été transmises au siège national dans les délais.
- Le récapitulatif des dons effectués par les membres actifs, par les membres sympathisants et bien évidemment par les bienfaiteurs et donateurs, a été transmis aussi dans les délais au siège national, seul les versements réalisés par chèques dans le courant de l'année sont pris en compte.

Ces dossiers sont en cours de traitement et les reçus fiscaux seront transmis dans les délais afin de pouvoir renseigner les prochaines déclarations d'impôts.

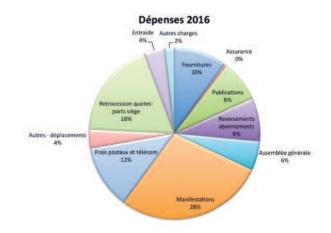
Nous observons, que les versements des cotisations 2017 revêtent à ce jour une proportion jamais atteinte à cette date de l'année pour notre section. C'est un signe encourageant, qui démontre le soutien que les compagnons de l'Hérault souhaitent apporter à nos actions. Pour ma part, comme j'y suis attaché depuis plusieurs années, je poursuivrai mes contacts téléphoniques pour remercier et pour encourager cette action.

Les remarques suivantes peuvent être apportées pour les postes les plus importants.

- Le poste manifestations à 27 % en dépenses est contre balancé à 22 % en recettes.
- Le poste rétrocession quotes-parts siège à 18 % en dépenses est contre balancé à 42 % en recettes, en précisant que nous reversons la moitié des cotisations au siège national.

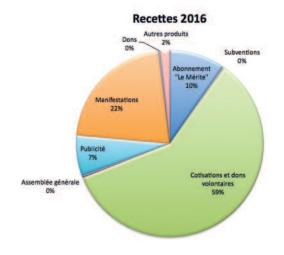
Nous remercions nos sponsors BRL espaces verts le comptoir du protocole et le groupe PROMEO pour l'aide financière apportée à la réalisation de notre magazine Bleu de France.

COMPTES	dépenses	%	
Fournitures	3735	10%	
Assurance	160	0%	
Publications	2946	8% 9%	
Reversements abonnements	3100		
Assemblée générale	2074	8%	
Manifestations	10532	27%	
Frais postaux et télécom	4552	11%	
Autres - déplacements	1345	4%	
Retrocession quotes-parts siège	6930	18%	
Entraide	1469	4%	
Autres charges	692	1%	
TOTAL	37535	100%	



COMPTES	recettes	%	
Abonnement "Le Mérite"	3590	10%	
Subventions	100	0%	
Cotisations et dons volontaires	22125	42% 0%	
Assemblée générale	160		
Publicité	2600	7%	
Manifestations	8088	22%	
Dons	113	17%	
Autres produits	614	2%	
TOTAL	37390	100%	

PRÉVISIONNEL 2017	recettes	dépenses		
Fournitures		2 500,00		
Subventions département + région	1 200,00			
Locations - Assurance		200,00		
Abonnement "Le Mérite"	3 500,00	3 500,00		
Publications	2 000,00	2 000,00		
Réunions comité 34		400,00		
Frais porte-drapeaux		1 000,00		
Cotisations	14 000,00	7 000,00		
Assemblée générale	3 000,00	3 000,00		
Manifestations	8 000,00	9 000,00		
Déplacements réunions + AG		1 000,00		
Frais postaux et télécom		2 300,00		
Services bancaires		200,00		
Prix civisme - citoyenneté		2 000,00		
Entraide		1 100,00		
Dons aux associations		500,00		
Dons	4 000,00	VALVE TUIT		
TOTAL	35 700,00	35 700,00		



Le bilan pour l'année 2016 présente un solde négatif de – 144,10 €

L'avoir en banque au 31 décembre 2016, est de 2 836,68 €



Commission Citoyenneté-Civisme



Dominique Antomattéi, responsable de la commission Citoyenneté-Civisme

Objectif de la commission

Permettre à l'ANMONM de développer chez les jeunes la notion, puis la pratique de la citoyenneté et du civisme.

Les moyens à notre disposition:

- Un partenariat avec l'Éducation nationale (reconduit le 29 mai 2015);
- Un agrément national au titre des associations complémentaires de l'enseignement public à l'ANMONM (BO n° 14 du 2 avril 2015);
- Une réserve citoyenne ANMONM avec cinq thèmes de réflexion développés pour l'aide proposée aux équipes pédagogiques.



Mission induite:

Décerner chaque année un prix, individuel et/ou collectif à un ou des jeunes ayant accompli une action citoyenne méritante ou un acte de civisme reconnu avec une approche des établissements scolaires dans le cadre du partenariat Éducation Nationale/ANMONM et de son label « agrément ».

La réalisation de notre objectif: Remise du prix 2016 et des prix 2017

1. Procédure de recherche de dossiers pertinents pour l'attribution des prix 2017.

- Au rectorat:

Lecture des documents parvenus au service communication ad hoc pour relever les éléments correspondants à la mise en valeur de la citoyenneté et du civisme par le compagnon en charge de cette mission au sein de la commission

- Dans nos secteurs géographiques:

Même recherche dans la presse où un compagnon sera désigné dans chaque secteur géographique pour cette lecture, après accès au Midi Libre par voie informatique, suivant demandes.

2. Synthèse des dossiers relevés.

Présentation de la synthèse par le compagnon de la commission en charge de cette mission.

Date butoir: le 1er mai

3. Courrier aux établissements pour information.

4. Choix des dossiers retenus.

Réunions de la commission

La commission s'est réunie les 7 décembre 2016 et 18 janvier 2017 au collège Françoise Giroud de Vendres.

La remise des prix a été principalement à l'ordre du jour dans les échanges de réflexion de nos rencontres. Ainsi, le 7 décembre 2016, la recherche des candidats pour le Prix de l'Éducation citoyenne 2017 est lancée en liaison avec les services du Rectorat. Dominique Antomattéi a rappelé cette mission auprès de ses collègues lors de la réunion des chefs d'établissement du 13 décembre 2016.

De son côté, Jacqueline Vigneron-Vanel se rapprochera des services de communication du rectorat pour préparer les possibles candidatures.



Lors de la réunion du 18 janvier, une planification s'est mise en place pour la remise des prix :

- D'abord prévue lors de l'AG du 4 mars 2017 celle-ci doit être reportée car les élèves devenus étudiants, sont absents. Étant donné la période des élections, les dates proposées seraient le vendredi 18 ou le samedi 19 mai;
- L'attribution se ferait au cours d'une cérémonie officielle avec une remise solennelle des prix 2016-2017 lors d'une soirée musicale en partenariat avec la chorale Vagabondages de Clermont l'Hérault et l'Orchestre symphonique d'Oc Orchestra;
- Une participation financière sera proposée au profit des prix de l'ONM;
- La salle reste à déterminer;
- Et Jean-Claude Salvador, compagnon du secteur 6 sera la personne référente pour le suivi de la manifestation.
- Réunion pour le choix des prix individuel et collectif pour l'Éducation citoyenne et pour le prix du civisme pour la jeunesse: membres de l'Inspection académique et de l'ANMONM: 1re semaine de mai;

- Publicité Radio Clapas, Vidéo, face Book, presse écrite; Courrier aux établissements par Jacqueline Vanel s/c de Monsieur le DASEN le 27 mars;

Réunion du jury: mardi 2 mai sous la présidence de Vincent Stanek, DASEN pour l'Éducation nationale et d'Yvan Marcou pour l'ANMONM, en présence d'Hélène Ayral, du service de la vie des élèves, de Robert Benezech, conseiller technique du recteur, et de Jacqueline Vigneron-Vanel présidente de la commission Civisme et Citoyenneté, accompagnée de Roger Pastor membre de la commission.

Cérémonie du 19 mai salle Guillaume de Nogaret à Montpellier lors d'un concert avec le grand chœur du Groupe vocal Vagabondages e l'Orchestre symphonique D'OC Orchestra, l'ensemble dirigé par Olivier Powels.

Se reporter à la présentation ci-après.

Pour la commission, Jacqueline Vigneron-Vanel.

Au moment de la mise en page



Recherche de dossiers

Le service communication du rectorat et nous le remercions, a mis à notre disposition le dossier presse ; (se référer au diaporama diffusé lors de la cérémonie) dont voici des exemples, parmi beaucoup d'autres, articles de Midi Libre







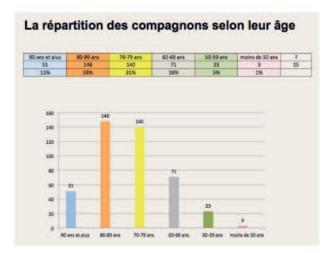




Commission Entraide et Solidarité



Renée Gorlier, responsable de la commission entraide et solidarité.

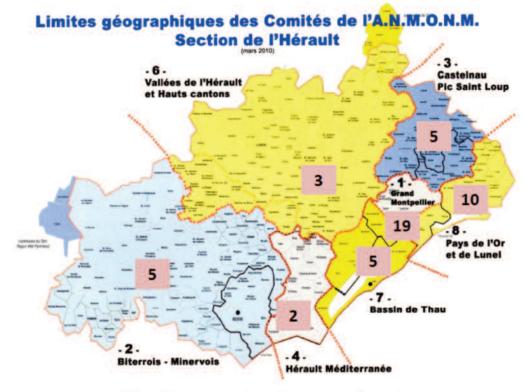


Objectifs de la commission

Permettre à l'ANMONM d'apporter à ses compagnons, un aide morale et matérielle, une entraide collective, une présence sous forme de visites, de cartes d'anniversaire et leur assurer un soutien approprié.

Les différents secteurs géographiques

- Le Comité Départemental prévoit une forme de structure correspondant aux caractéristiques du département 34, le 2e « département où il fait bon vivre d'après une enquête récente » avec un découpage, en 6 secteurs placés sous la responsabilité d'un délégué de secteur.
- Au sein de chaque secteur géographique ainsi défini, un partage en zones de référence où un compagnon référent volontaire assure une vigilance de proximité plus efficace. Pour Montpellier, une attribution au regard des arrondissements, des quartiers s'est réalisée.
- Son rôle revient à analyser les besoins des compagnons proches dont il a la responsabilité de communication, de les traduire en actions concrètes qui peuvent paraître limitées mais très utiles. Il est vrai que l'âge avancé est souvent l'objet d'une attention plus grande.



Répartition par secteurs de nos grands anciens.

Notre association, reconnue d'utilité publique, s'engage à participer à des actions tournées vers l'extérieur. C'est ainsi que pour l'année 2017, sur proposition de la commission de l'entraide, la section de l'Hérault a décidé de soutenir l'Association Solidarité Haïti Savanette Cabrale Grabels.

Cette association œuvre en particulier pour le développement dans les domaines de l'accès à l'école et à l'éducation, accès à l'eau potable et à la sécurité alimentaire, accès aux soins de santé. C'est surtout l'éducation des enfants qui est prioritaire.

En Haïti, suite à la faillite des structures étatiques, ce sont les églises qui prennent en charge l'enseignement des enfants et leur assurent aussi un repas chaud par jour.

Après avoir assisté à un diaporama commenté par les docteurs Grangeon et Joëlle Coron, présidente de cette association, André Griotto, trésorier adjoint a remis un chèque de 500 € pour le soutien 2017 de l'ANMONM 34.



de d à g : André Griotto, Yvan Marcou, Dr Coron et Dr Grangeon



Citoyenneté et mémoire



Notre section ANMONM de l'Hérault, à l'initiative de la commission « Citoyenneté - Civisme » et notamment de Renée Gorlier - vice-présidente responsable de la commission entraide - a souhaité présenter un projet particulier axé sur la compréhension de l'histoire de France en cette période particulière au travers d'une recherche sur les traces des infirmières, d'où le titre:

« Les oubliées de la Grande Guerre »

Parutions réalisées:

- La femme dans la société à la fin et au début du 20° siècle - (BDF décembre 2014);
- Être au poste d'Honneur Marie-Rose Cordier (1880-1944) (BDF janvier 2016);
- Nicole Mangin (1878-1919) dans l'enfer de Verdun
- (BDF décembre 2016);

Parutions programmées:

- Édith Cavell (1863-1915)
- Édith Stein (1891-1941)
- Entrée en guerre des USA
- Édith Wharton (1862-1037)
- Anne Morgan (1875-1952)



Autour de Renée Gorlier, le comité de rédaction actuel avec Odette Guiraudou, Hélène Albert, Brigitte Fauché, Jacqueline Vigneron-Vanel, Yvan Marcou, préparent un recueil de ces documents à paraître sous forme de brochure en 2018.

Une conférence est aussi en projet « Le chemin des Dames », comme un article concernant Madeleine Bres (1842-1925).

Henri SABATIER - Médaille d'honneur de la reconnaissance nationale de l'ANMONM

En fin de carrière, il a exercé les professions de:

- Chef inspecteur divisionnaire fonctionnel police nationale (1993-1995)
- Responsable du commissariat de police de Lyon (8e) (1993-1995)

Il a pris sa retraite en 1995.

Il a été décoré de l'insigne de chevalier de l'Ordre national du Mérite le 14 mai 1997, et il a adhéré à la section de l'Hérault le 28 février 2003 avec le numéro 641.

Dans la section, il a exercé les fonctions de portedrapeau départemental pendant 13 ans après avoir été le porte-drapeau de l'association des Médaillés militaires de Sète. Il a obtenu l'insigne et le diplôme de porte-drapeau attribués par le ministre des anciens combattants en 2015 pour 20 ans d'activités.

Henri Sabatier, après une séparation, a élevé ses 6 enfants avec une reconnaissance nationale par l'attribution en 2014 de la Médaille de la famille. Titulaire de la Médaille bronze de la jeunesse, des sports et d'engagements associatifs depuis 2014, il a reçu plus d'une dizaine de Médailles honorifiques de la société civile pour ses services rendus dans de nombreuses associations.



Henri Sabatier, reçoit la médaille d'honneur de la reconnaissance nationale de l'ANMONM.

D'autre part, Il a œuvré près de 20 ans comme bénévole dans des structures culturelles, sportives et civiques. Toujours disponible, comme porte-drapeau, pour représenter la section de l'Hérault à l'occasion des cérémonies officielles du département, il a dû abandonner cette fonction pour une raison de santé.

C'est ainsi qu'au nom du président national, le président départemental lu a remis la médaille d'honneur de la reconnaissance nationale de l'ANMONM.



Monsieur le Maire, cher Christian Jeanjean. C'est au nom de tous les compagnons de la section de l'Hérault que je vous adresse mes plus sincères remerciements pour l'excellent accueil que vous nous réservez d'année en année et pour l'indéfectible soutien que vous témoignez aux décorés de l'Ordre national du Mérite. Nous venons toujours avec un immense plaisir dans votre belle ville balnéaire qui est un des fleurons des villes touristiques des bords de la Méditerranée. La réputation de son cadre de vie n'est plus à faire, car c'est déjà un label. L'image de Palavas n'est plus seulement celle d'une cité qui offre le soleil et la mer, mais celle d'une station touristico-culturelle, où se conjuguent avec harmonie passé et présent. Le passé, en pré-

servant l'authenticité de ce village de pêcheurs et le présent avec son patrimoine culturel.

Le port de pêche est aussi un lieu privilégié pour les promenades et les balades. Le port de plaisance avec plus d'un millier d'anneaux a voulu s'imposer comme un lieu incontournable à tous ceux qui aiment la mer. Très animée, la station propose un agenda foisonnant d'animations et de spectacles.

Cher Christian Jeanjean, Monsieur le maire, je tiens à vous confirmer que les membres de notre association se trouvent bien chez vous. Ceux qui y résident, comme ceux qui sont de passage. Et si vous me le permettez, et pour corroborer cet état, je voudrais évoquer un projet qui nous tient tous à cœur, qui est celui de la création d'un rond-point de l'Ordre national du Mérite dans votre ville. Ainsi, en ce moment et en témoignage de notre venue, veuillez accepter cet ouvrage de luxe présentant l'Ordre national du Mérite.

Yvan Marcou, président départemental, administrateur national.

Remise des Prix Éducation citoyenne Civisme pour la jeunesse









Et c'est dans une salle comble que se sont installés les lau-réats des prix de L'Ordre national du Mérite et c'est aussi dans le plaisir d'une musique partagée que s'est mise en place la cérémonie de la remise de ces

Montpellier 19 mai 2017

« L'École s'attache à ce que les élèves puissent prendre conscience de la nécessité d'adopter un comportement citoyen, respectueux de soi-même et des autres, dans le cadre défini par les règles et les principes de l'État républicain. » « L'action de ANMONM qui a notamment pour buts de promouvoir les valeurs morales et civiques ainsi que de développer, en particulier chez les jeunes, un esprit de citoyenneté et de civisme, s'inscrit pleinement dans cet objectif. »



L'ensemble vocal Vagabondages et l'orchestre symphonique d'Oc Orchestra placés sous la direction d'Olivier Pauwels avec la soliste Isabelle Lombard.

Et nous reconnaissons ici, M. le président national Michel Lebon, M. Christophe Durand, directeur du SDIS 34, M. le recteur Michel Gayraud, Mme Lorraine Acquiert, adjointe au maire de Montpellier, M. Sandevoir président de la section ANMONM du Gard, Mme Paulette Ayot, M. Paul de Lartigue et Bernard Bonnafy nos invités de la Légion d'honneur et notre président Yvan Marcou.



prix.

Bleu de France - juin 2017

Après l'Alléluia final de l'Oratorio Judas Macchabée de Haendel, La Clémence de Titus de Mozart avec la soliste Isabelle Lombard, le premier mouvement de la huitième symphonie de Beethoven, le cantique de Jean Racine de Fauré, et la valse de Chostakovirch, Jacqueline Vigneron-Vanel a invité notre président Yvan Marcou, accompagné de Michel Lebon, notre président national et de Michel Gayraud, recteur honoraire à prendre place sur la scène. Cette dernière, malgré le temps imparti, a souhaité en un premier temps, féliciter la jeunesse héraultaise dans ses engagements citoyens en attribuant un diplôme d'encouragement, pour les établissements qui ont fait part dans leur dossier de candidature de projets souvent in-

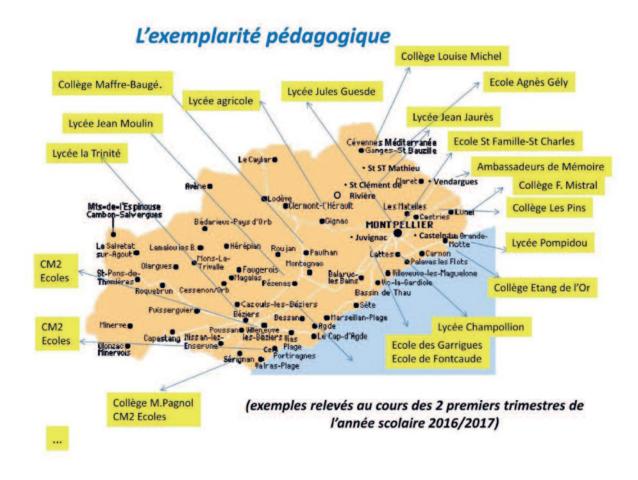


Jacqueline Vigneron-Vanel, Yvan Marcou, Michel Gayraud, Michel Lebon.

toujours dans la lignée des valeurs citoyennes à exprimer comme les élèves :

- Du lycée agricole de Gignac remise en état de fauteuils roulants;
- Du collège Frédéric Mistral de Lunel, participation à un club Unicef créé par un professeur;
- Du collège Étang de l'Or de Mauguio, projet alter égaux, solidarité;
- Du lycée Jules Guesdes de Montpellier, égalité homme-femme;
- Du lycée Jean Moulin de Pézenas, bol de pâtes pour déjeuner soutien aux petits Malgaches.

D'autre part, nos remerciements vont vers les établissements et élèves de tout âge depuis les CE2 jusqu'aux terminales du nord, Ganges, St. Mathieu de Tréviers, au sud, Sérignan, Lattes, de l'ouest Villeneuve les Béziers, Cers à l'est, Lunel, Vendargues, Castries, sans oublier le centre peut-on dire, Montpellier, Juvignac, pour ne citer qu'eux.



Carte d'établissements qui se sont manifestés dans des actions exemplaires au cours de l'année scolaire 2016-2017.

en déporté des opération Sa-Benchetrit et à ration complé-

Les lauréats sont:

Prix individuel de l'Éducation citoyenne 2016

Benoît Bataller et à Thomas Da Costa élèves alors de terminale du lycée Jean Moulin de Pézenas. Membres du CVL et du comité du cinquantenaire Lycée Jean Moulin, ils ont pris l'initiative de donner à l'amphithéâtre de leur établissement le nom de Paulette Fouchard-Ayot, une résistante, compagnon de la section de l'Hérault, dont le dévouement à la nation est indiscutable et, qui, toute sa vie, a défendu les valeurs de notre république.



Le prix collectif de l'Éducation citoyenne 2017 a été décerné ex aequo aux :

- 19 élèves de terminale SPVL et une élève de 6° du lycée Jean Jaurès de Saint Clément de Rivière. Il s'agissait de récompenser une action solidaire dans la lutte contre toute discrimination;
- Comme l'intégration des sans-abri et leurs interviews dans le projet « la voix du bitume » sur radio Clapas,
- La lutte contre la discrimination liée aux inégalités sociales et le projet d'un court-métrage « Discrihôtel » qui a obtenu le Clap d'Or, liée au handicap et au devoir mémoriel en reportant l'histoire par un ancien déporté des convois de Tatoués. Nous ajouterons l'appui d'élèves de 1re et terminale S dans ce projet avec une opération Sakado à l'attention d'associations caritatives pour les plus démunis.

Les félicitations sont adressées au proviseur, Mme Sylvie Le Bolloch, au proviseur adjoint M. Vincent Benchetrit et à l'équipe éducative Habiba Milésie, Monique Teillard professeur, Saïd Hammiche CPE, pour l'opération complémentaire SAKADO.



Élèves de terminale SPVL et une élève de 6° du lycée Jean Jaurès de Saint Clément de Rivière.

- 16 élèves de la filière baccalauréat professionnel - métiers de la sécurité du lycée Georges Pompidou de Castelnau-le-Lez qui se distinguent tout au long de leurs études, par leur comportement dans leur engagement comme Jeunes Sapeurs-Pompiers volontaires aussi bien au sein de l'établissement que dans les manifestations extérieures officielles. Ce prix a été remis exceptionnellement le 24 juin 2017 à Mèze, à l'occasion de la journée nationale des sapeurs-pompiers. Les félicitations vont au proviseur M. Christian Dasi, comme aux professeurs Delphine Benne et Philippe Chabbert.

Le prix collectif du civisme pour la jeunesse 2017 a été décerné aux :

- 29 élèves du CM2 de l'école Sainte-Famille-Saint Charles de Montpellier pour leur investissement remarquable dans un projet concernant le Devoir de Mémoire, projet qui a reçu le label officiel Mission du Centenaire. Parmi d'autres réalisations, on signalera un livre numérique sur les soldats montpelliérains morts pour la France lors de la bataille du Chemin des Dames. Ces quelques lignes ne peuvent faire état de toutes les démarches, rencontres, échanges qui ont permis une telle réalisation.



Les félicitations sont adressées à Mme Agnès Laffont directrice de l'établissement et Mesdames Corinne Cendres et Anaîs Jara professeures qui ont permis cette investigation.

Concours national de la Résistance l'académie remet les prix 2017



Mme le recteur d'académie dans la cour d'honneur.

Le 31 mai, sous les ombrages majestueux du tilleul centenaire de la cour d'honneur du rectorat de Montpellier, en présence des autorités civiles et militaires, du président Yvan Marcou et de la vice-présidente Jaqueline Vigneron-Vanel, invités, Mme Armande Le Pellec Muller, recteur d'académie, a tenu à adresser ses vifs remerciements aux professeurs d'histoire qui accompagnaient leurs élèves au Concours national de la Résistance et de la Déportation.

Leur engagement dans ce toujours nécessaire « travail de mémoire » est ainsi loué, alors même qu'au fil des ans, l'intérêt pour ce concours instauré en 1961 est de moins en moins vif.

C'est dans ce cadre, que les récompenses ont été attribuées aux élèves des cinq départements de l'académie et on soulignera que la participation à l'édition 2017, dont le thème était « La négation de l'Homme dans l'univers concentrationnaire », a été finalement importante.

Ainsi, ce sont 56 collèges et 24 lycées soit 1 715 collégiens et 599 lycéens qui ont planché sur le sujet.

Dans la catégorie « individuel », les premiers prix ont été attribués à la collégienne Lilly Fashade et à la lycéenne Pauline Celle. En catégorie « collectif », la Lozère se distingue. Deux élèves du lycée Chaptal de Mende - Étienne Adelin et Marie Del Aqua Michel ont été primés pour une réalisation originale: un coffret jeux. Côté collège, Baptiste Cendrier et Abel Frimas, des Trois-Vallées à Florac, ont été félicités pour leur film « *Un travail vraiment exception*nel » selon le jury



Mme Armande Le Pellec Muller et Paulette Ayot.

Un hommage émouvant à Paulette Ayot

Dans le cadre de l'attribution des prix de la Résistance, cette cérémonie a revêtu un caractère particulièrement solennel avec la remise de la cravate de commandeur dans l'Ordre des Palmes académiques, le jour de ses 96 ans, à Paulette Ayot, grande résistante, compagnon de la section de l'Hérault.

L'évocation de son action pédagogique dans les établissements scolaires du département sur le thème « Résister pour ne pas subir » a été longuement applaudie, comme ses actions menées durant la deuxième guerre mondiale dans des réseaux particulièrement exposés à la vindicte de l'occupant.

Femme courageuse et déterminée, elle a exprimé sa confiance dans la jeunesse de notre pays devant l'ensemble des lauréats, dont une chorale qui a entonné avec émotion Le Chant des Partisans pour mettre fin à cette belle et chaleureuse cérémonie.



L'ensemble des lauréats et les membres du jury.

Rond-point de l'Ordre national du Mérite

à Vendargues

Placé sous le haut patronage du Général d'Armée Benoît Puga, Grand Chancelier de la légion d'Honneur, Chancelier de l'Ordre national du Mérite, en présence de Michel Lebon, président national de l'ANMONM, M. Pierre Dudieuzere, entouré du conseil municipal, de nombreux élus et d'un important public avec compagnons de la section de l'ANMONM de l'Hérault, a inauguré le 20 mai 2017 le giratoire de l'Ordre national du Mérite, installé rue du 8 mai 1945.

Les nombreuses interventions ont souligné le travail accompli par les compagnons de l'Hérault pour leur participation au devoir de mémoire et au développe-



ment de l'esprit de citoyenneté et de civisme chez les jeunes en partenariat avec l'Éducation nationale.

En outre, il a été précisé que cette création participera, comme dans de nombreuses villes du département, au rayonnement de l'Ordre national du Mérite en rappelant aux passants les hautes missions que se sont fixées les décorés de l'Ordre, et qui sont gravées ici sur cette stèle: Honneur - Solidarité - Mémoire.

Signature de la convention départementale entre l'ANMONM 34, l'UDSPH 34 et le SDIS 34







Au cours de la journée nationale des sapeurs-pompiers de France, organisée pour le département le 24 juin 2017 à Méze, a été signée la convention départementale par M. Pierre Pouëssel, préfet de l'Hérault, M. Kleber Mesquida, président du Conseil départemental de l'Hérault, l'ANMONM 34, l'UDSPH et le SDIS 34, permettant de nouer des liens de partenariat à travers la réalisation d'actions communes orientées vers les jeunes sapeurs-pompiers (JSP) et les animateurs des sections de l'Hérault, afin de valoriser leur engagement citoyen à la fois par une mise en valeur des acteurs et par la remise de récompenses tant au niveau national que départemental. Cette signature a été suivie de la remise d'un « diplôme » aux représentants de l'UDSPH et du SDIS 34, scellant ainsi la création de ce partenariat.

D'autre part et au cours de cette manifestation, dans le cadre du prix départemental de l'Éducation citoyenne, conformément à la convention signée avec le ministère de l'Éducation nationale et l'Inspection académique de l'Hérault, le lycée polyvalent Georges Pompidou de Castelnau-le-Lez a été mis à l'honneur avec la remise du premier prix départemental de l'année 2017, décerné par l'ANMONM à 17 élèves méritants des classes CAP agent de sécurité, et Bac Pro métiers de la sécurité, seconde, première et terminale, dont 15 sont des JSP, très encouragés par leur proviseur M.Dasi et l'équipe éducative les professeurs Mme Benne et M. Chabbert







Remise de la médaille de l'ANMONM aux élèves du lycée polyvalent Georges Pompidou de Castelnau-le-Lez.





Georges Pompidou de Castelnau-le-Lez.

Les visites culturelles

Dans le courant de ce premier semestre, plusieurs visites des sites remarquables de Montpellier ont été organisées par nos compagnons François Zabatta et Yvan Marcou.

- Le 16 février : Visite de l'Opéra Comédie ;

- Le 20 mars: Visite du quartier Sainte-Anne et « secrets de luthiers »;

- Le 19 avril : Visite de l'Hôtel de Lunas ;

- Le 23 mai: Visite de Midi Libre.

Se perdre dans les ruelles médiévales

Montpellier dispose en son sein de nombreuses ruelles médiévales, symboles de son fier passé. Rue de la Valfère, rue du bras de fer, rue de l'argenterie vous emmènent dans une époque ancienne, pour une impression d'ailleurs garantie...

Notre conseil pour les découvrir?

Oublier votre plan, et vous perdre dans ces rues étroites. Au programme, visite culturelle, un voyage dans le temps! En poussant les portes des cours d'hôtels particuliers.

Portails massifs, cours larges et éclairées, escaliers à balustrades en fer forgé, Montpellier compte sur son territoire près de 80 hôtels particuliers bâtis à l'époque classique. Véritables joyaux cachés, ces cours d'hôtels particuliers se découvrent aujourd'hui avec l'Office de Tourisme, dans le cadre des visites guidées... Toutefois, gardez l'œil bien ouvert! Il n'est pas rare, qu'au détours d'une rue, certaines de ces portes soient ouvertes pour quelques instants précieux. La balade en ville prend alors une forme plus inattendue...

Yvan Marcou.



Hôtel de Montcalm.



Chez le luthier Chaudière



Groupe de visite du 20 mars 2017.

Sur le Secteur 3 « Castelnau- Pic-Saint-Loup », ce sont deux belles sorties culturelles de printemps qui ont été programmées en avril et en juin sur la proposition de notre amie Renée Gorlier, vice-présidente.

Le mardi 25 mars dernier une dizaine de nos compagnons et leurs conjoints ont ainsi pu, lors d'une visite commentée de près de 1 h 30, découvrir ou redécouvrir les centaines de reproductions d'œuvres sculptées parmi les plus célèbres, exposées au Musée des Moulages de l'université Montpellier 3 « Paul Valery ». Étaient particulièrement à l'honneur la statuaire antique égyptienne et plus encore gréco-romaine ainsi que les coffres, retables et bas et haut-reliefs de l'Art roman et religieux du pourtour méditerranéen.

Et puis le 22 juin nous fûmes douze personnes chaleureusement accueillies au Musée de la Ville de Lunel pour une visite approfondie de 2 heures du nouveau Musée accueillant depuis peu la collection complète des centaines de livres rares et magnifiquement reliés, donnée voici plus d'un siècle par le bibliophile protestant Louis-Médard à sa Ville de Lunel.

Cette visite permit également au groupe de profiter de l'exposition temporaire consacrée au protestantisme et à son histoire mouvementée et tragique après la révocation de l'Édit de Nantes en 1685 par Louis XIV.

Cette sortie s'acheva autour d'un déjeuner convivial dans un restaurant du centre de Lunel.

Philippe Mandon, délégué du secteur géographique 3.



Groupe de visite du 22 juin 2017.

Travail, Histoire et Culture:

le Comité 34 à Flaugergues

À l'initiative de notre compagnon Dominique-Henri Perrin, V-P d'ARTFLAU, association d'animation du Château de Flaugergues, Henri de Colbert, son propriétaire historique accueillait le Comité de l'ANMONM 34 le 13 juin pour une séance de travail dans la fraîcheur d'une cave voûtée, une visite des jardins et des appartements du château, avant de terminer par une dégustation des vins du domaine.

Habité par les Colbert et leurs aïeux depuis le XVIII°, le Château de Flaugergues est un ensemble rare et enserré dans le développement de Montpellier, classé monument historique, sanctuarisé autour d'un jardin aux facettes multiples, 27 hectares de vignes et une cave ultramoderne produisant des vins de grande qualité. D'un ordre du jour chargé, on retiendra particulièrement l'engagement d'un compagnon qui accepte de prendre la charge laissée vacante par la mort de notre regretté Jean Pierre, dont le président a dû assurer l'intérim en sus des lourdes charges de représentation départementales et ses responsabilités nationales d'administrateur.





Sur un bilan très satisfaisant d'un premier semestre marqué par de nombreuses visites, le Comité a dégagé les grands axes de la fin d'année, avec le point d'orgue de la Soirée de la Bleue qui se déroulera au Pazino de La Grande Motte le 20 octobre.

Après un déjeuner de qualité et de fraîcheur auquel des épouses s'étaient jointes, Henri de Colbert nous entraînait dans la visite des jardins aux 1 000 palmiers, aux arbustes du monde entier, plantés par les ancêtres des Colbert et un jardin à la française dégageant une perspective unique sur la façade du Château.

Henri de Colbert offrait ensuite au Comité, le tour du propriétaire d'une demeure historique et habitée par sa famille. Un maelstrom d'anecdotes familiales sur Jean-Baptiste Colbert et ses descendants qui ont fait la grandeur de Flaugergues, l'émotion du vécu de telle tapisserie, tableau, estampe ou vieux grimoire dont cette demeure a le privilège de conserver les rares exemplaires qui existent au monde. Un incontournable de Montpellier! Par un vrai temps d'été, chacun était prêt à libérer son agenda pour un nouveau Comité dans cette demeure des Colbert dont la devise « Servir son pays » rejoint les valeurs de notre Ordre national du Mérite. *Dominique-Henri Perrin*

Les textes et les photographies publiés n'engagent que leurs auteurs. Cela suppose que ces derniers possèdent les autorisations éventuellement nécessaires à leur diffusion comme tous les accords pour une reproduction libre de droit.

Toute reproduction, même partielle, réalisée sans autorisation préalable est illicite (article L122-4 du code de la propriété intellectuelle).

Cette brochure d'information est réalisée par la section de l'ANMONM de l'Hérault et elle est destinée à ses membres. Elle ne peut être vendue.

Nous remercions nos annonceurs, la société BRL, PROMEO, et le Comptoir du Protocole pour leurs précieux soutiens.

Directeur de rédaction et de publication : Yvan Marcou - 0467440376 - y.marcou@anmonm.com Rédaction, réalisation graphique et coordination générale : Yvan Marcou

Photographies Yvan Marcou - Jean-Claude Salvador - Bernard Bonnafy - Jacques Vanel Relecture: Jacqueline Vigneron-Vanel Imprimerie: RCS Paris 491040549



ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

2017

Reconnue d'utilité publique par décret du 26-01-87 - SIRET 309159556 00021 - code APE 9723

ANMONM - section de l'Hérault

M. Yvan Marcou - président - 8, rue de l'Eglise - 34725 Saint-Félix-de-Lodez

section.34@anmonm.com - www.anmonm.com

APPEL À COTISATION 2017 et RAPPEL 2016 - MODIFICATIONS DE L'ANNUAIRE

Section: HÉRAULT (34)		Code	département	N° d'adh	érent:	numé	ro d'ordre		code comi
NOM (en capitale):									
Prénoms (prénom usuel en premie	er):								
Nom de naissance:									
Civilité: M Mme - Nationalité:		Qualité:			Ti	tre:			
Né (e) le:		à:				Code p	ostal ou pays	·	
Adresse:									
Ville:			. Code po	ostal:		P	ays:		
Tél.	Mok	oile			I	FAX			
EMail				@					
Profession:		De	ernier em	ploi si r	etraité(e	e):			
Autres activités:									
Compétences particulières:									
Grade dans l'Ordre :		.,.,	Da	te de re	mise de	e l'insi	gne:		
N° de chancellerie (N° porté sur la	lettre de la cha	ancellerie):					J.O. :		
Au titre du ministère :									
Autres décorations :									and the same of th
Je vous donne mon accord po	En applications qui vous concernant, ve	ion des arti concernen euillez vous l'annuaire d	icles 39 et su nt. Si vous so s adresser au le la section, y	uivants de uhaitez ex u siège soc u compris d	la loi du 6 ercer ce di ial de l'Ass es photogra	janvier roit, et ol sociation aphies. C	1978 modifiée otenir commun	e, vous b lication de	énéficiez d'un
	Rappel co				on 201				
Membee titulaire :** Cotisation annuelle nationale = 28,00	Contribution s € + 4 €*		Don li	200	Total*		nnement** "Le + 10 €**		Total payé =€
Sympathisant :** Contribution annuelle (minimum 14 €) =			€* +				+ 10 €**		=€
Bienfaiteur : ** Contribution annuelle (minimum 56 €) =	€ + 4 €* Všega flacat autora		€* +	€*=			+ 10 €** resum = Le Mérim ×		=€ V meta acsylvatetsia
C	otisati	on ou	contr	ibuti	on 20	17			
Memore Utulaire 31	Contribution s		Don li		Total*		nnement** "Le		Total payé
Sympathiaant:**)€ +4€*		€* +				+ 10 €**		=€
Contribution annuelle (minimum 14 €) =			€* +				+ 10 €**		=€
Contribution annuelle (minimum 56 €) =	€ + 4 €* 'Required sub-		€* +	€*=			+ 10 €** on = La Marisa = as		=€ nais scuhatable
Fait à	le							Sign	nature

LES JOLIES SÉTOISES

- Résidences insulaires -

LES BELLES PASSANTES



Au pied du Mont St Clair, à Sète, la résidence occupe une situation de choix au cœur d'un quartier vivant, avec des commerces et services de proximité et à seulement 2 kms des plages. Composée de 33 appartements du studio au 4 pièces, l'opération les Belles Passantes exprime tout son caractère au travers d'une architecture contemporaine et intimiste dans un environnement résidentiel.

ENTRE MÉDITERRANÉE & ÉTANG DE THAU

A seulement 300 m de la plage dans le quartier Sétois de Villeroy, investissez en loueur meublé non professionnel en toute sécurité. Terra Gaïa offre des appartements du studio au 2 pièces avec une capacité de 2 à 6 couchages. Tous disposent d'un balcon et d'un parking privatif.



CAP SETORI



À 10 MINUTES DE LA PLAGE

À Sète, au cœur d'un quartier calme et arboré, Cap Sétori profite d'un cadre de vie convivial où votre intimité est préservée. En bordure du Canal des Allemands, cette résidence sécurisée de 2 étages seulement, offre 16 beaux appartements du studio au 4 pièces ouverts sur de grandes terrasses orientées sud-est.

04 99 57 00 33 **promeo.fr**







Création et entretien d'espaces verts







Production et vente de végétaux et d'arbres d'ornement

www.brl.fr http://pepiniere.brl.fr Immeuble FIDAL - ZAC Aéroportuaire Méditerranée CS 70025 - 34 137 Mauguio Cedex

Tél: 04 67 13 84 00